

**Association pour le maintien d'une agriculture paysanne
« les courgettes de notre Dame »**

Procès verbal de l'assemblée générale annuelle du mercredi 19 février 2014

Ordre du jour :

- 1 – Déroulement des distributions
- 2 – Déroulement du nettoyage en fin de distribution
- 3 – Fixation du montant de la cotisation
- 4 – Elections pour le renouvellement des trois membres du bureau
- 5 – Présentation de l'ensemble des producteurs partenaires
- 6 – Questions diverses

I- Déroulement des distributions

Pour la nouvelle saison, la distribution se déroulera sous forme de libre-service. Jehan sera tout de même présent pour répondre à toutes les interrogations et aider à la préparation du panier si besoin. Les amapiens n'ont donc plus à être présent pour assurer le service de distribution de 17h à 19h.

II – Déroulement du nettoyage de fin de distribution

Chaque amapien doit être présent à 19h au moins un fois durant la saison, pour assurer le nettoyage (balai + serpillère) de fin de distribution. Un planning reste à la disposition de chacun dans le classeur vert. Si toutefois l'investissement de chacun n'est pas respecté, le bureau sera contraint d'imposer le jour de présence.

III – Montant de la cotisation à l'association

Il est rappelé que le système de distribution direct entre producteurs et consommateurs n'est rendu possible que grâce à l'existence administrative de l'association « AMAP Les Courgettes de Notre Dame ». Ainsi il est demandé à chaque amapien de s'acquitter du montant de la cotisation annuelle. Celle-ci est fixée pour cette année à 10 (dix) euros. Cette cotisation est destinée à payer l'assurance obligatoire, les pots organisés régulièrement. Elle viendra également couvrir les frais de nettoyage du local dus aux propriétaires.

IV – Elections des membres du Bureau

Le vote a eu lieu, à main levée.

- Président(e) :

Florence Dion, présidente sortante se présente.
Elle est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Trésorier(e) :

Thierry Roussel, se présente.
Il est élu à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Secrétaire :

Sarah Chazal, secrétaire sortante se présente.
Elle est élue à l'unanimité des membres présents et représentés.

V- Présentation des producteurs

* Le Jardin d'Eve – Jehan et Filip– maraichers à Chambonchard.

* Le jardin de Manally – Thomas - éleveur de porc, volailles, agneaux à La Celle sous Gouzon.

*Souffle de vie – Carole – éleveuse de poules et vaches.

*La ferme des cabris'oles – Yvon – éleveur de chèvres et vaches - est excusé.

VI- Questions diverses

Cyrille, un amapien se propose de réaliser un site internet pour l'association.

Fait à Montluçon, le 16 juin 2010.